



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Comité de suivi des cycles Licence Master Doctorat

XXVII colloque annuel de la CDUS

Marc Oddon

# Une bonne question

- **Quel avantage et inconvénient d'une liste de mention nationale et de plus en plus d'intitulés de mentions dérogatoires ?**
- **Comment prendre en compte les évolutions et les besoins sociétaux, participer aux transitions ?**
- **Comment trouver du sens ?**

# 1. Un cadre légal

Courrier du 10 Janvier 2023 de la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle aux présidents :

**Informations relatives à la liste des mentions « spécifiques » des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et master.**

**Loi du 22 juillet 2013** → article L. 613-1 du code de l'éducation :

- instaure la procédure d'accréditation des établissements ESR
- prévoit une nomenclature nationale fixée par arrêté

# Mentions dérogatoires

Des intitulés spécifiques de mentions dérogatoires sont possibles répondant aux critères fixés par arrêté 30 juillet 2018, Titre I, article 7 :

- objectifs pédagogiques, scientifiques ou socioprofessionnels particuliers
- caractéristiques spécifiques du projet d'établissement ou de site
- formations conduites en partenariat international

Doit correspondre à de réelles spécificités qui doivent rester l'exception  
Comme les mentions de la nomenclature nationale, ces mentions spécifiques fondent des diplômes nationaux.



# Liste Lpro, L, et M depuis 2014

Les décisions finales de création de mentions dérogatoires relèvent de la DGESIP.

L'instruction est conduite par le Collège des conseillers scientifiques et pédagogiques (bases Hcéres) :

- Lisibilité nationale (création d'un diplôme national)
- Cohérence de l'offre des certifications ESR
- Insertion professionnelle & reconnaissance du monde socio économique

# Liste des mentions des diplômes nationaux :

## **Arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence**

- <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000028543633/>

## **Arrêté du 4 février 2014 (modifié le 23 mai 2019) fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master :**

- <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000028583174/>

## **Arrêté du 6 juillet 2017 fixant la liste des compatibilités des mentions du diplôme national de licence avec les mentions du diplôme national de master**

- <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000035367279/>



# Effet de la loi du 5 septembre 2018 au 1<sup>er</sup> Janvier 2020 :

L'enregistrement des diplômes au RNCP par France Compétences ne s'effectue **qu'après concertation préalable avec les partenaires sociaux.**

Critères de recevabilité :

- référentiel d'activités, référentiel de compétences, expression des blocs de compétences (transversaux et spécifiques)
- opportunité de la certification
- visées professionnelles
- absence de redondance
- mise en évidence les mobilités possibles avec les certifications les plus proches.

## 2. Missions et fonctionnement du CSLMD

Mise en œuvre des textes relatifs au cadre national des formations et aux diplômes nationaux (LMD) :

- **Conduire une réflexion** : prospective, cohérence, pertinence
- **Assurer une concertation préalable** à un « enregistrement de droit » au Répertoire National des Certifications Professionnelles »
  - Pas de commissions professionnelles consultatives, mais CSLMD, CTI, CCN, CEFDG
  - Nécessité d'une procédure adaptée, attentive et efficace

[\\*Commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion](#)





- **Président** : Marc Oddon

Vice président formation continue, apprentissage et insertion professionnelle de l'université Grenoble-Alpes

- **Vice président** : Jean-Christophe Sciberras

**Monde économique**

Co-fondateur, NEWBRIDGES , Relations sociales internationales

- **Vice président** : Ange Polidori

**Professeur d'université** Vice président CA en charge de la formation et de la vie universitaire de l'université d'Avignon



# Les 5 points de réflexion :

- La **qualité des formations** tout au long de la vie
- La **cohérence entre les formations** des différents cycles
- L'**articulation entre les formations** conduisant aux diplômes nationaux, ou au même grade universitaire
- L'**évolution des cursus** : innovation pédagogique, réussite, référentiels de compétences
- Les **dénominations des diplômes et leur lisibilité**. Révision des nomenclatures



Emission de propositions à l'attention du ministre chargé de l'enseignement supérieur

Le cas échéant, du ministre chargé de l'éducation nationale.

Compte rendu des travaux à direction du CNESER,...

# Constitution du Comité de suivi

- Arrêté du 24 juin 2022
- **Composition :**
  - Personnalités extérieures, établissements, secteurs de formation, recherche
  - Personnels, Familles, Etudiants
  - Représentants **d'organisations syndicales de salariés** représentatives au niveau national et interprofessionnel
  - Représentants **organisations professionnelles d'employeurs** représentatives au niveau national et interprofessionnel ou au niveau national et multiprofessionnel

# Commissions et thématiques

- **Licence** : Ange Polidori :  
La professionnalisation en premier cycle
- **Master** : Jean-Christophe Sciberras :  
L'égalité des chances : accès et insertion professionnelle
- **Doctorat** : Marc Oddon  
Reconnaissance, valorisation et insertion professionnelle des doctorants



# 3. Fonctionnement des fiches RNCP

- Projet de fiche RNCP **construit en amont** par des communautés (avec leurs liens professionnels) à partir d'une répartition nationale établie par DGESIP (« regroupements »)
- Transmission à un **binôme** « Représentant des acteurs socio économiques - Représentant des acteurs de la certification (CSP) »
- **Présentation et dialogue** au sein du Comité de Suivi Licence Master Doctorat (CSLMD)
- Si positif, **enregistrement** RNCP

# Qui fait quoi ?

Collège des  
conseillers  
scientifiques et  
pédagogiques

**Coordinatrice du collège des CSP**  
**Coordinatrice du travail avec les CSP sur les fiches RNCP**  
**Chaque CSP, coordonne la production de fiches sur son groupement disciplinaire et co-instruit les fiches relevant de son domaine.**

Dépt DGESIP A1-1

**Appui aux CSP et aux établissements sur les points clés des fiches RNCP – enregistrement des fiches sur le SI de France compétences**  
**Constitution des binômes acad/socio-pro – préparation du CSLMD**

Dépt DGESIP A1-5

**Département Qualité et reconnaissance des diplômes**  
**Les collègues travaillent avec A1-1 sur les diplômes visés notamment des écoles privées et les mentions spécifiques**

Dépts A1-2 et A1-3

**A1-2 : département des formations du 1<sup>er</sup> cycle**  
**A1-3 : département des cycles master et doctorat**  
**Les collègues travaillent avec A1-1 sur les fiches des diplômes des cycles concernés et les fiches relatives aux diplômes conférant « Grade » notamment des autres ministères**

A1-4

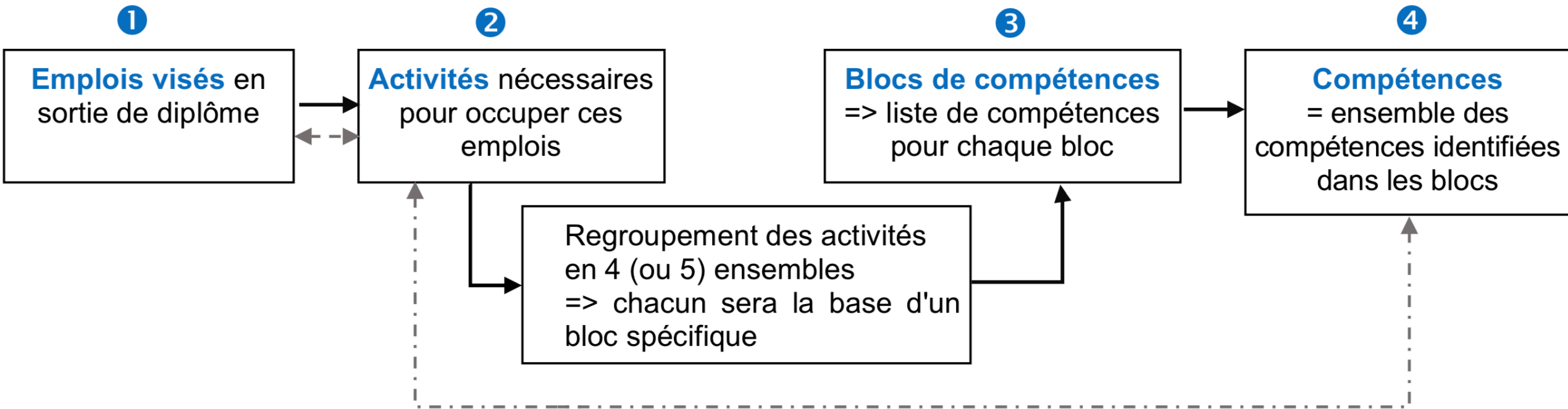
**Département des formations de santé**  
**Les collègues travaillent avec A1-1 sur les formations universitarisées du domaine médical et para-médical**

# Qu'est-ce qu'une fiche RNCP ?

## La fiche RNCP : une représentation de la certification

La fiche RNCP doit se centrer sur des éléments clés "cœur du métier/diplôme" (et non de la formation) car elle se place délibérément dans l'optique de faire apparaître la **facette professionnelle du diplôme**, c'est à dire les éléments professionnalisants **visés en sortie de diplôme**.

Pour un diplôme national (L, LP, M), la fiche RNCP est élaborée au niveau d'une mention ; or cette dernière recouvrant souvent de multiples parcours, la fiche ne peut pas refléter toute la richesse des parcours de formation, ni des approches pédagogiques mises en œuvre, ni de la diversité des trajectoires des apprenants à l'issue de leur l'obtention de leur diplôme.



Ceci nécessite, pour construire ou pour relire une fiche, **des allers et retours permanents** entre emplois/activités (←---→) blocs de compétences/compétences afin de vérifier la cohérence d'ensemble de la fiche.



# Enjeux

- **Regrouper** les mentions proches du point de vue de l'identité professionnelle
- **Interroger** les perspectives professionnelles et d'insertion des diplômés
- Interroger la pertinence , la cohérence, la non redondance
- Interroger les dénominations, les évolutions, ou les non-évolutions
- Interroger la capacité de passerelles, amont, aval, y compris extra supérieur

# Volume de fiches

- En 4 ans il faut examiner :
  - 100 Licences
  - 173 LP (avant les 85 BUT)
  - 300 Masters
  - 22 Doctorats
  - Et plusieurs grades

# Diplômes valant grade

Concernant les grades L et M, la liste est définie dans le code de l'éducation :

- Grade L : [Article D612-32-2](#)
- Grade M : [Article D612-34](#)

RNCP36806 - Grade\_Licence - Sciences et Ingénierie -CyberSécurité

Active

Défensive

Niveau 6

EFREI PARIS

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

RNCP36540 - Grade\_Licence - Sciences et Ingénierie - Informatique

Active

(Intelligence Artificielle dans le domaine de la Santé)

Niveau 6

CESI

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

RNCP36972 - Grade\_Licence - Sciences et Ingénierie - Responsable en  
ingénierie informatique et cybersécurité

Active

Niveau 6

ASSOCIATION D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUPERIEUR DU GROUPE ESAIP

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

# 30 résultats

RNCP37389 - Grade\_Licence - Sciences et ingénierie - Optimisation des projets de construction

Active

Niveau 6

CESI

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

RNCP25255 - Grade\_Licence - Diplôme de premier cycle de l'université Paris-Dauphine, mention Economie appliquée

Active

Niveau 6

UNIVERSITE PARIS DAUPHINE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

RNCP25258 - Grade\_Licence - Diplôme de premier cycle de l'université Paris-Dauphine, mention Informatique des organisations

Active

Niveau 6

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE PARIS DAUPHINE

RNCP31808 - MASTER - Physique fondamentale et applications (fiche nationale)

Active

Niveau 7

COMMUNAUTE D'UNIVERSITES ET ETABLISSEMENTS UNIVERSITE BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE

RNCP24765 - MASTER - Master mention Physique

Active

Niveau 7

UNIVERSITE PARIS-SACLAY

RNCP28878 - MASTER - Sciences, Technologies, Santé Mention Physique

Active

Niveau 7

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

INSTITUT POLYTECHNIQUE DE PARIS

UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE

RNCP34832 - MASTER - Physique appliquée et ingénierie physique (fiche nationale)

Active

Niveau 7

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE (URCA)

UNIVERSITE DE STRASBOURG

RNCP29903 - MASTER - Master Domaine Sciences, Technologies, Santé - Mention Physique

Active

Niveau 7

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE

UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE

UNIVERSITE GRENOBLE ALPES

CY CERGY PARIS UNIVERSITE

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

Mentions Master :

Physique.

Physique fondamentale et applications.

Physique appliquée et ingénierie physique.

Physique du vivant.

Ingénierie nucléaire.

Inactives 121 résultats



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# Merci pour votre attention

- Questions , échanges, débat...